

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU CALVADOS

Union des Républicains de Progrès

ELECTIONS LEGISLATIVES

du Dimanche 4 Mars 1973

CIRCONSCRIPTION LISIEUX-FALAISE

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Nationale, dont le mandat se termine, a accompli, sous l'impulsion du Gouvernement et de la Majorité qui l'a soutenu, une œuvre considérable dans tous les domaines.

CE QUE NOUS AVONS FAIT :

Politique Etrangère

La France, sous la direction du Président POMPIDOU, digne successeur du Général de GAULLE, a définitivement repris une place éminente en Europe et dans le Monde.

Economie - Niveau de Vie

Grâce au travail des Françaises et des Français, mais aussi à une politique sage et ambitieuse, notre Pays connaît une puissance économique croissante, elle exporte plus qu'elle n'importe. L'élévation du niveau de vie est la plus forte dans toute la Communauté Européenne.

Equipement

Il suffit de considérer ce qui a été fait dans cette Circonscription, par exemple en matière de construction de logements, d'établissements scolaires, d'hôpitaux, pour apprécier l'effort réalisé dans l'ensemble de notre Pays.

Agriculture

Une modernisation profonde a fait passer d'une Agriculture de subsistance à une Agriculture de marché dans le maintien de l'exploitation familiale.

Grâce au marché commun agricole, le revenu de nos agriculteurs a pu s'élever sans charges nouvelles pour le budget de la France.

Commerce - Artisanat

La loi du 6 Janvier 1970 a modifié et amélioré le régime **assurance maladie et maternité** ; l'Etat prend en outre à son compte les cotisations maladie des retraités bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité.

La loi du 3 Juillet 1972, dont les décrets d'application viennent de paraître, assure **l'alignement sur le régime général de la Sécurité Sociale de l'assurance vieillesse des commerçants et artisans.**

La loi du 13 Juillet 1972 a institué une **aide spéciale compensatrice,** analogue à l'indemnité viagère de départ des agriculteurs ; il s'agit d'un capital versé aux commerçants et artisans âgés d'au moins 60 ans qui, au moment de leur départ en retraite, n'ont que de faibles ressources.

Questions Sociales

Nous avons voulu répartir plus équitablement les fruits de la prospérité, c'est ainsi que le **minimum vieillesse a augmenté** de **50 %** en **quatre ans,** l'allocation logement a été étendue à 800 000 personnes âgées, la retraite calculée sur les dix meilleures années de salaire.

Actuellement, 98 % des Françaises et des Français sont couverts par la Sécurité Sociale contre le risque maladie ; les pensions de reversion des veuves sont versées dès l'âge de 55 ans, au lieu de 65 précédemment.

Jeunesse

La France est la plus jeune des grandes Puissances européennes puisque 25 % des Français ont moins de 15 ans.

Nous avions donc la mission de préparer l'avenir des jeunes en assurant leur formation générale et professionnelle.

Des dispositions ont par ailleurs été prises pour les aider à trouver un emploi (Loi du 23 Décembre 1972 portant création de la prime de mobilité), comme aussi pour s'installer (prêts aux jeunes agriculteurs par exemple).

Promotion de la Femme

— Droits égaux de la Femme dans le Mariage ;
— Aide sociale aux mères qui travaillent ;
— Lois sur l'égalité des salaires.

CE QUE NOUS VOULONS REALISER AU COURS DE LA PROCHAINE LEGISLATURE :

— **GARDER LA PRIORITÉ AU PLEIN EMPLOI** en poursuivant les efforts pour la décentralisation industrielle, efforts qui, dans cette Région, commencent à porter leurs fruits, ce qui est un gage de sécurité notamment pour les **Jeunes.**

— **GENERALISER L'INTERESSEMENT AUX BENEFICES ET L'ACTIONNARIAT OUVRIER.**

— **ORGANISER DANS LES ENTREPRISES LA PARTICIPATION EFFECTIVE DU PERSONNEL AUX RESPONSABILITÉS.**

— **GENERALISER LA MENSUALISATION.**

— **CONTINUER A EQUIPER LA FRANCE,** notamment dans le domaine du logement ; améliorer les télécommunications en dotant dans un très proche avenir du téléphone automatique tous les Centres.

— **POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE :**
- en **supprimant les inégalités, les injustices ;**
- en mettant progressivement en application le **droit à la retraite** au taux plein à **60 ans**, ce qui est déjà une réalité pour bon nombre de nos compatriotes, notamment pour les anciens prisonniers de guerre ;
- en **doublant le minimum vieillesse ;**
- en **allégeant l'impôt sur les revenus les plus faibles ;**
- en **accentuant encore l'élévation du niveau de vie ;**
- en **assurant la gratuité totale des frais de la scolarité obligatoire.**

— **PROMOUVOIR LE TRAVAIL INDEPENDANT ET L'ARTISANAT :**
- en leur assurant, par des lois d'orientation — d'ailleurs déjà déposées par le Gouvernement — **l'égalité des chances et des charges** en vertu du principe : **« à revenu égal, impôt égal » ;**
- en **supprimant définitivement la patente,** afin que les travailleurs indépendants n'aient pas à supporter à eux seuls, comme c'est en général le cas actuellement, la moitié des impôts directs des Départements et des Communes.

Il est en tout cas faux de déclarer qu'actuellement les Grandes Surfaces ne supportent pas la patente ; elles paient non seulement la patente, mais une **TAXE pour FINANCER L'AIDE COMPENSATRICE** accordée à certains **COMMERÇANTS AGÉS** qui cessent leur activité.

— **REALISER, SUR LE PLAN REGIONAL, LA REUNIFICATION DE LA NORMANDIE,** ce qui sera conforme à l'Histoire comme aussi aux nécessités économiques de l'heure.

Nous voulons, en bref, accélérer le **PROGRÈS ECONOMIQUE ET SOCIAL EN PRÉSERVANT TOUTES NOS LIBERTÉS.**

Nous voulons aider le Président de la République à réaliser les grandes options sur lesquelles il a été élu par le suffrage universel en 1969.

Il faut donc que vous lui donniez une **MAJORITÉ PARLEMENTAIRE QUE NOUS SOUHAITONS D'AILLEURS VOIR ELARGIE** afin que dans l'Union Nationale, nous puissions œuvrer mieux encore dans l'intérêt de la France et pour le bonheur des Françaises et des Français.

VOILA POURQUOI NOUS NOUS PRESENTONS A VOS SUFFRAGES.

VIVE LA FRANCE !

Dr Robert BISSON

Maire de Lisieux
Président du Conseil Général
Président de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole
Croix des Services Militaires Volontaires
DÉPUTÉ SORTANT

SUPPLÉANT :

Maurice SIMON

Vice-Président du Conseil Général
Secrétaire de la Caisse de Crédit Agricole de Bretteville-sur-Laize
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole
Médaille d'Honneur de Vermeil Départementale et Communale

Nouvelles de Falaise